



# Ville de Saint-Mitre-les-Remparts

## Séjours en centres de vacances --- été 2025



La Commune propose aux Saint Mitréens âgés de 4 à 17 ans (y habitant depuis au moins 1 an) une aide financière afin de favoriser leur départ en centres de vacances, pour des séjours se déroulant cet été 2025, en France ou à l'étranger.

Il est laissé à l'initiative des parents de rechercher des séjours agrés « Jeunesse et Sports » et d'y inscrire leurs enfants. Les destinations peuvent être différentes selon les enfants.

La participation financière municipale se présente sous forme d'un versement intervenant après le séjour.

### Modalités :

► **À partir du 17 février et au plus tard le 28 mars 2025 :** compléter la fiche d'informations et la remettre à l'Espace Familles, avec les documents demandés.

► **À partir du 15 avril 2025 :** La réponse (favorable ou non) sera adressée aux familles par mail, ainsi que le montant de l'aide envisagée. Seuls les dossiers complets seront examinés.

### Documents à fournir :

#### 1. Avec la fiche d'informations :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (certificats d'hébergement non acceptés)
- Photocopie du livret de famille (pages parents et enfants)
- Relevé d'Identité Bancaire RIB du compte sur lequel l'aide de la commune sera versée

#### 2. Après le séjour :

- La facture acquittée, établie au nom de la famille,
- L'attestation de présence du ou des enfants au séjour pour lequel la famille a eu un accord préalable de la commune sur l'inscription.

Exemples d'aide financière accordée :

|   |                 |                  |                  |
|---|-----------------|------------------|------------------|
| Prix du séjour                          | 900€            | 1300€            | 1800€            |
| Pour le 1 <sup>er</sup> enfant          | 450€            | 650€             | 650€             |
| Pour le 2 <sup>ème</sup> enfant         | 450€+30€ = 480€ | 650€ +30€ = 680€ | 650€ +30€ = 680€ |
| Pour le 3 <sup>ème</sup> enfant et plus | 450€+60€ = 510€ | 650€ +60€ = 710€ | 650€ +30€ = 710€ |



# Ville de Saint-Mitre-les-Remparts

## Séjours en centres de vacances --- été 2025

### Fiche d'informations

Nom et prénom des parents : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ 13920 SAINT-MITRE-LES-REMPARTS

Mail obligatoire : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

|                      | 1 <sup>er</sup> enfant | 2 <sup>ème</sup> enfant | 3 <sup>ème</sup> enfant |
|----------------------|------------------------|-------------------------|-------------------------|
| NOM Prénom           |                        |                         |                         |
| Date de naissance    |                        |                         |                         |
| Nom du prestataire   |                        |                         |                         |
| Nom du séjour choisi |                        |                         |                         |
| Prix du séjour       |                        |                         |                         |

Je soussigné \_\_\_\_\_ atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur ce dossier.

Fait à SAINT-MITRE-LES-REMPARTS, le \_\_\_\_\_ Signature du ou des parents :